

Programme formation continue des avocats

Décembre 2025

Thème : La stratégie patrimoniale du chef d'entreprise

Date : Jeudi 4 décembre 2025 de 9h00 à 16h30

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 2

Objectifs :

- *Maîtrise des règles juridiques et fiscales de base applicables aux dirigeants d'entreprise,*
- *Combinaison des règles de droit positif pour une optimisation fiscale de la situation du chef d'entreprise,*
- *Connaissance des risques et précautions afférents aux structurations retenues.*

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

1. Le patrimoine du chef d'entreprise,
2. Les stratégies de prévoyance du chef d'entreprise,
3. L'immobilier d'entreprise,
4. Les holdings
5. La transmission de l'entreprise

➤ Moyens pédagogiques :

Slides Powerpoint transmis préalablement à la formation

➤ Modalités d'évaluation finale :

un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Alexandre LAUMONIER, Enseignant-chercheur associé à l'Université de Bordeaux, docteur en droit, ancien avocat

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 170€ la journée de formation (hors abonnement) et 85€ pour les avocats « jeune Barreau »
Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2024 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.